

# DESMAIS





Dorénavant, nous apprenons à vivre avec la covid afin de retrouver une vie presque normale grâce au pass sanitaire, mais aussi aux progrès de la médecine avec la vaccination et bientôt un traitement, Cependant, le virus étant toujours présent, nous devons encore porter une vive attention sur le respect des gestes barrières, le port du masque, la distanciation

## L'implication dans la communauté de Communes Bresse Haute Seille

Les prérogatives de la communauté de communes étant de plus en plus importantes compte tenu des compétences qui lui sont conférées, son rôle est d'associer l'ensemble des communes pour élaborer un projet de développement et d'aménagement du territoire.

Depuis 2020, le conseil municipal de Desnes est très investi et participe activement à toutes les commissions communautaires pour proposer, donner son avis et défendre les intérêts des habitants que ce soit sur des sujets comme la voirie, l'aménagement numérique (haut débit et fibre), l'économie, les finances, le sport, la culture, l'environnement.



Une année 2021 encore perturbée par la covid 19, aussi bien sur le plan sanitaire, social et économique. Une année également marquée par le réchauffement climatique, notre territoire a été touché par les fortes inondations courant de l'été.

Malgré ce contexte, notre commune a mené à bien ses projets présents et futurs. Ce bulletin se veut le miroir de la vie locale et vous retrace la gestion municipale et les résultats obtenus.

A travers cette tribune, je voudrais évoquer avec vous certains sujets qui ont retenu plus particulièrement mon attention

## La gestion de la crise sanitaire

Avec le soutien de la communauté de communes et la commune de Desnes, nous avons facilité la prise de rendez vous pour la vaccination de certains d'entre vous au printemps dernier.

## L'urbanisme

Le dérèglement climatique est une réalité mondiale qui nous concerne directement. Les pluies diluviennes qui se sont abattues cet été sur notre territoire ont occasionné des dégâts considérables tout près de chez nous

Desnes a été épargnée, et à ce titre il est important de rappeler que notre commune s'est dotée d'un PPRI (Plan Prévention Risque Inondations) classant certains terrains non constructibles. Ces zones PPRI, consultables en mairie, doivent évidemment être respectées.

En 2008, le conseil municipal avait voté et mis en place un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui a aujourd'hui toute son importance. Il a pour vocation d'harmoniser notre village et d'assurer une cohérence territoriale, il définit et dicte les obligations et les règles d'urbanisme. Ce PLU devrait évoluer et devenir un PLUI (Intercommunale) dans les prochaines années.

Pour rappel, tous projets de constructions, rénovations ou même petits travaux d'aménagement doivent faire l'objet d'une demande administrative en mairie via le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable validé par la commune après instruction du service ADS (Autorisation du Droit des Sols).



## La voie verte

**N**otre voie verte reste bien fréquentée et partagée par tous les habitants de la région. Sportifs, entre amis ou en famille, à pied, à vélo ou trottinette, petits et grands ont plaisir de se promener en toute sécurité dans notre belle nature pour prendre un bon bol d'air.

Les travaux et aménagements du futur tronçon Desnes Bletterans devraient commencer en début d'année et se poursuivront en direction de Larnaud pour rejoindre la voie verte de Courlans.

Notre territoire est un bien à partager et à valoriser avec un besoin grandissant de mobilité durable, notion apparue dans le sillage des questions de développement durable qui comprend la conception, la mise en place et la gestion de modes de transport jugés moins nuisibles à l'environnement, en particulier à moindre contribution aux émissions de

gaz à effet de serre. A ce titre, des voies douces seront développées pour répondre aux demandes de notre société.

## Les dossiers en cours

**O**utre les différents gros travaux réalisés cette année (toiture du presbytère, rampe d'accès de l'école, entretien du clocher, extension des réseaux...) nous pensons à l'avenir de Desnes, avec des réflexions très avancées sur la construction d'un city stade pour nos jeunes, la création d'un lotissement sur une partie des terrains que possède la commune en intégrant éventuellement la construction de logements inclusifs pour les personnes âgées. D'autre part nous restons très attentifs sur le dossier d'investissement de la fruitière à comté avec l'idée d'étoffer l'offre commerciale locale au profit de tous les habitants.

Je voudrais terminer mes propos en remerciant tout le conseil municipal ainsi que les employés municipaux pour leur belle implication et remarquable travail collectif.

Je remercie également la commission bulletin pour son bon travail de réalisation et de mise en page.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter à tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

**Fabrice GRIMAUT**

*Pour des raisons  
sanitaires, compte-tenu  
des consignes officielles,  
la cérémonie des vœux  
n'a pu se tenir.*



**Mairie de DESNES**

Tél. : 03 84 85 02 07

**Horaires d'ouverture :**

**Mardi : 10h à 19h**

**Vendredi : 14h à 19h**

[mairie.desnes@free.fr](mailto:mairie.desnes@free.fr)

**Desnes est sur Facebook**



(Dépenses et recettes réelles arrêtées au 20 décembre 2021)

## La section de fonctionnement

L'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'activité de notre commune sont regroupées dans le budget de fonctionnement. Cette année nous avons révisé l'essentiel des charges récurrentes de notre compte d'exploitation. Des économies substantielles ont été réalisées avec la renégociation des prêts dont les taux ont été fortement revus à la baisse dès 2022, la révision et l'amélioration de nos contrats d'assurance avec une diminution de 25% de notre prime annuelle, le changement de fournisseur des photocopieurs...

Section Fonctionnement					
Dépenses	euros	%	Recettes	euros	%
Charges Générales	62 968,95 €	34,59	Produits	23 847,97 €	9,43
Charges du Personnel	58 381,04 €	32,07	Impôts et Taxes	131 998,70 €	52,18
Autres Charges	35 808,57 €	19,67	Dotations de Fonctionnement	50 596,17 €	20,00
Charges Financières	4 418,68 €	2,43	Autres Produits	29 602,76 €	11,70
Attribution de compensations à la CCBHS	20 459,00 €	11,24	Produits Exceptionnels	16 945,91 €	6,70
Total	182 036,24 €	100	Total	252 991,51 €	100

Un excédent similaire à 2020, ce résultat obtenu par différence entre recettes et dépenses est synonyme d'une gestion toujours rigoureuse qui permet à la commune de financer ses investissements.

## La fiscalité

	Année 2020	Année 2021
Taxe foncière sur propriétés non bâties	25,33	25,33
Taxe foncière sur propriétés bâties	15,69	40,05*

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et suite à la décision du gouvernement, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales représente une perte de recettes fiscales importante pour les communes. Elle est compensée intégralement par le **transfert** à leur profit de la TFPB (taxe foncière des propriétés bâties) perçue auparavant par le département.

Le taux passe ainsi à 40,05 % composé de 15,69 (commune) + 24,36 (département).



## La section Investissement

Le budget d'investissement correspond aux dépenses affectant le patrimoine de notre collectivité. Cette année les investissements prévus ont été importants, les dépenses restent largement supérieures aux recettes encaissées, la différence étant financée par des subventions validées mais non encore perçues, et de l'autofinancement.

Section Investissement					
Recettes	euros	%	Dépenses	euros	%
Subventions	12 748,00 €	25,07	Remboursements emprunt	14 692,68 €	13,07
Taxes Aménagement	2 633,55 €	5,18			
FCTVA	7 881,54 €	15,50	Travaux en forêt	5 004,00 €	4,45
			Rampe accessibilité école	18 109,55 €	16,11
			Toiture presbytère et reprise église	53 416,43 €	47,52
			Travaux de voirie (reprise chemin)	6 326,29 €	5,63
			Réseau eaux pluviales Chanérons	7 911,34 €	7,04
Excédent de fonctionnement	27 580,63 €	54,25	Achats de matériels	2 608,13 €	2,32
Virement section de fonctionnement	/	/	Ecole numérique	4 335,38 €	3,86
<b>Total</b>	<b>50 843,72 €</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>112 403,80 €</b>	<b>100</b>

### Opérations sur les bâtiments :

- Travaux d'accessibilité avec la mise aux normes de la rampe de l'école pour les personnes à mobilité réduite
- Reprise complète de la toiture du presbytère y compris remise en état de la charpente
- Reprise du toit de l'église compte tenu de fuites en cas de pluie

### Opérations de voirie :

- Remise en état du chemin du Vilarnier
- Busage et reprise du réseau d'eau pluviale rue des Chanérons

### Acquisitions :

- Divers matériels d'entretien
- Tablettes et ordinateurs pour les écoles

### Opérations d'investissement à venir :

- Éclairage public rue des Marronniers
- Extension des réseaux d'eau et d'électricité rue des Gravières
- Modification du PLU
- Achat de matériel informatique pour la mairie et l'école
- Création d'un site internet
- Numérisation de notre état civil
- Réfection intérieure sur la nef droite de l'église



## La rampe de l'école pour les personnes à mobilité réduite

La commune devait se mettre aux normes avec la construction d'une rampe à l'école permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficulté aux salles de classes. Les entreprises PETIOT et TERON de Desnes ont été retenues pour réaliser les travaux. La qualité des prestations a facilité l'intégration de cette rampe au bâtiment datant de la fin du 19ème siècle.



## Réfection du clocher

En début d'année grâce à un matériel adapté avec une grue permettant d'atteindre des hauteurs de plus de 35 mètres, l'entreprise COMTE BOUROTTE de Flacey les Auxonne (21) a réalisé une intervention d'entretien du clocher de l'église suite à des fuites d'eau pluviale. Des ardoises ont été changées et une partie de la zinguerie reconsolidée par la SARL Sébastien FEBVRE de Vincent.



## Assainissement rue des Chanerons

Les eaux pluviales du bas de la rue des Chanerons s'écoulaient difficilement et stagnaient devant les habitations. Les travaux d'assainissement effectués en fin d'été par l'entreprise BAILLY TP ont permis de remédier à ces problèmes.



## Déplacement de la boîte à lettres

La boîte à lettres, qui était depuis des années implantée au carrefour central du village, a été réinstallée vers le panneau d'affichage de la mairie..



Les horaires de levée du courrier restent inchangés.





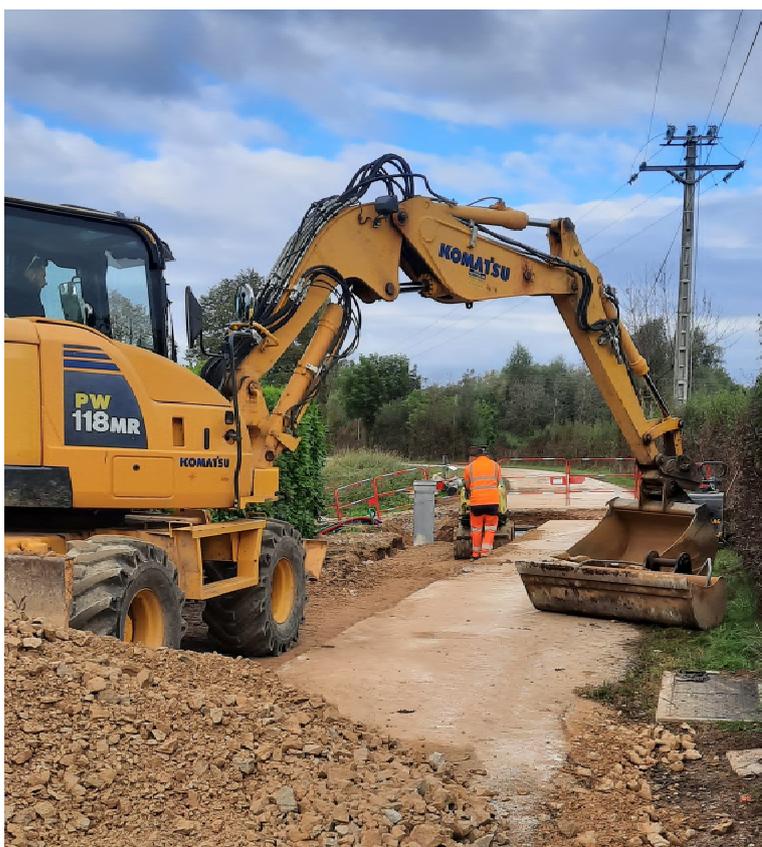
## Réfection de la toiture du presbytère

Ces travaux ont été nécessaires compte tenu du vieillissement de la charpente et de la porosité des tuiles. La SARL FEBVRE de Bletterans a été choisie pour remplacer les vieux bois, lattes, chevrons et pannes.

Les nouvelles tuiles type Arboise ont été choisies pour la couverture.



## Extension des réseaux rue des Gravières





Les communes de France se doivent de commémorer les événements qui ont ponctué leur histoire locale. Ainsi, de nombreuses cérémonies sont organisées.



Participer aux commémorations, c'est perdurer la mémoire due à celles et ceux qui se sont sacrifiés pour sauvegarder les valeurs de la République.

En raison de la Covid-19, seule la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée avec un plus grand nombre de participants.

De plus, la FNACA qui organise ses manifestations dans différents lieux du canton, a choisi cette année d'offrir une cérémonie digne de ce nom à la commune de Desnes.



## Elections

### Présidentielle et législatives 2022 : les dates des prochaines élections



#### La Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 10 avril 2022 et le second tour le dimanche 24 avril 2022.

#### Les Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 12 et 19 juin 2022 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

# Etat - civil



*Ils sont arrivés*



Maé RIGAUD, né le 2 mai  
Jonas COQUET, né le 16 mai  
Lino MILLION, né le 23 mai  
Alba HUGUENIN, née le 6 août

Nina ROY, née le 11 août  
Loan JAILLET, né le 24 septembre  
Margaux Lise Véronique POIFFAUT,  
née le 16 décembre

*Ils se sont dit : "Oui"*



Lucile BERTHOD  
Romain MOUILLOT  
le 28 août 2021



Elodie ROSSIGNOL  
David MAIRE-SEBILE  
le 11 septembre 2021



*Ils nous ont quittés*

**Patrick PELLETIER**

le 30 décembre 2020

**Monique MONNIN, née MARTIN**

le 9 mars 2021

**Claude BEHRA**

le 27 mars 2021

**Marie-Odile CAGNE, née LARDANCHET**

le 31 décembre 2021



**Claude BEHRA**

Claude a fait partie de l'équipe municipale durant 19 ans.

D'abord conseiller sous le mandat de Jean-Pierre VAUTHIER dès 1996, puis adjoint au Maire sous les mandats de Bernard PEYRAUD de 2002 à 2014.

Claude était une personne serviable et disponible.

Il a toujours exercé sa mission avec humilité, sérieux, avec le souci des autres.

Claude faisait partie de ces hommes qui parlent peu, mais qui apportent beaucoup à la société : travailleur, humain et dévoué à la collectivité.



**Fabrice GRIMAUT**



Marie est née le 17 Novembre 1944 à Desnes, dans une famille d'agriculteurs. Elle était la cadette, entourée par un grand frère Michel, et une petite sœur Monique.

Après son brevet et une formation de dactylographie au cours Pigier, elle exerce son métier chez un comptable jusqu'à ce qu'elle trouve l'amour, de l'autre côté de la rue ...

Elle épouse Louis Cagne en 1965. De cette union naîtra Jean-Christophe en 1966 et Jean-Olivier en 1971.

La famille se déplacera dans la région au gré des affectations de Lili en gendarmerie.

Ils reviendront en 1994 s'installer définitivement à Desnes, là où tout a commencé, pour démarrer une nouvelle vie de retraités.

Tout en consacrant de nombreuses années à prendre soin, jusqu'à leur mort, de ses parents âgés, Marie aura la joie d'accueillir trois petits enfants : Pauline, Erwan et Enzo.

A leur tour, ils apprécieront, durant les vacances ou le week-end, le plaisir de la vie à Desnes avec leur mamie.

Les Desnois eux aussi ont eu la chance de pouvoir bénéficier pendant de nombreuses années, de la gentillesse et du dévouement de Marie, toujours prête à rendre service et à aider les autres.

Entre autres, Marie s'est pleinement investie pour la réalisation du bulletin municipal depuis 2008.

Grâce à ses connaissances littéraires et de l'histoire de Desnes, elle a apporté une aide précieuse pour la rédaction et la correction de nombreux articles.

Marie était également impliquée dans la paroisse, c'est elle qui très souvent officiait lors des cérémonies religieuses et les obsèques.

Malheureusement une opération a obligé Marie à quitter Desnes pour se rendre à Lyon le 19 décembre, et c'est là-bas, que le dernier jour de l'année, elle est partie retrouver les défunts de sa famille.

Nous garderons un souvenir ému de Marie.

*Red.*





La municipalité a remis des bons cadeaux aux enfants de Desnes ayant terminé le cycle primaire.

Ce moment de convivialité s'est déroulé en présence des enseignantes, des assistantes et des parents.

Bonne continuation pour leur entrée au collège à Ayla, Maëly, Titouan et Walid.

### Visite de fin d'année

Le 18 décembre 2021, nous avons rendu visite à nos 78 aînés.

Il leur a été remis un panier gourmand.

En raison de la Covid-19 et des mesures sanitaires qui en découlent, le traditionnel repas n'aura pas lieu cette année encore.

**Isabelle PETIOT**



### Visite surprise du Père Noël au repas de fin d'année à la cantine de Desnes

Venant repérer les lieux pour sa tournée du 24 au 25 décembre, le Père Noël s'est arrêté vers 13 heures, vendredi 17 décembre, à la cantine où 61 enfants des écoles de Lombard, Relans et Desnes dégustaient le repas de Noël.

Très pressé par le temps, il a échangé avec chacun d'entre eux et leur a distribué quelques friandises avant de leur souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.





D  
E  
S  
N  
E  
S



Maternelles : PS et MS : Madame Cécile LATER

GS Maternelles et CP : Madame Géraldine CRETIN (Directrice)





L  
O  
M  
B  
A  
R  
D



Cours élémentaire 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 23 élèves  
Madame Clotilde NOUYRIGAT



R  
E  
L  
A  
N  
S

Cours moyen 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année : 18 élèves  
Mesdames Séverine DUPARET et Armelle GEOFFROY



Photo de classe : année 1954 - 1955

(Instituteur : M. Emile BARÇON)

**De gauche à droite , en partant du fond de la classe :**

## 1er rang

Pierre CARBONNEAUX – Maxime RAMEAUX – Andrée WALTER – Geneviève CAGNE

## 2ème rang

Agnès et Jean CAGNE – Danielle et Marie-Ange CARMANTRAND – Jacques MOINE – Etienne RAMEAUX

## 3ème rang

Huguette et Bernard NOUIAOU – Monique BARÇON – Marie-Thérèse CARMANTRAND – Michel LARDANCHET – André THIBERT

## 4ème rang

Monique et Yvette THIBERT – Marie et Monique LARDANCHET – Paul CARBONNEAUX – Henri FICHET



## Les diplômés de l'année

### Brevet

Alana BORNSCHEIN  
Yanis BOUVRET  
Louann DELJARRYE

### Baccalauréat

Mathilda CAGNE  
Chloé ROZAIN

### C.A.P. Cuisine

Lucile RAMPIN

*Il est difficile pour nous de répertorier les diplômés chaque année.*

*C'est pourquoi nous insistons sur le fait que ceux-ci doivent se faire connaître en mairie.*

*Veillez nous excuser si certains d'entre vous ont été oubliés.*



## JOURNEE CITOYENNE

Près de soixante personnes, dont une vingtaine d'enfants de tous les âges, tous très motivés, ont répondu à l'appel de la commune, pour cette journée citoyenne le samedi 29 mai.

Après un accueil avec café et pâtisseries, les bénévoles ont été répartis en plusieurs groupes pour le ramassage des déchets.

De plus, trois ateliers ont été mis en place : désherbage de la cour de l'école et des bâtiments communaux, petits travaux de maçonnerie, peinture notamment sous l'abri bus.

Cette matinée conviviale et bien remplie s'est terminée autour du verre de l'amitié. Monsieur le Maire a remercié chaleureusement tous les participants, ainsi que les personnes qui ont prêté du matériel permettant de mener à bien cette initiative.



## MARCHE DE PRODUCTEURS

La commune de Desnes a organisé son premier marché de producteurs locaux et petit artisanat le samedi 26 juin.

Une vingtaine de stands proposait légumes, viandes, tartes salées et sucrées, fromages, confitures, tisanes, vins, miel, escargots, bière, œufs, céramique, bijoux...

Le beau temps était au rendez-vous lors de cette manifestation qui a rencontré un vif succès, et a permis malgré la covid 39 de déguster sur place ces produits régionaux.

Elle sera reconduite en 2022.





**Bernard, nous souhaiterions te faire un interview.**

*Tu as été directeur d'une centrale nucléaire, conseiller municipal, maire, est ce que tu peux nous parler de ton parcours, en commençant par l'enfance ?*

Disons que je suis allé à l'école à Desnes en juin 1944.

*C'est une période qui était un peu particulière ?*

Mes parents habitaient Lyon, mais je suis venu à l'école à Desnes car c'était moins dangereux que Lyon

*Oui, parce que Lyon était quand même une zone bombardée, contrôlée par la Gestapo !*

Si je fais appel à mes plus vieux souvenirs, non seulement Desnes était très calme, mais très tôt a été complètement ravitaillé par la résistance. L'économie était complètement réduite, on s'inscrivait chez les commerçants et le ravitaillement était réparti en fonction des charges de famille. Il y avait un espèce de marché parallèle qui s'était institué, ce sont de très vieux souvenirs.

*La région d'ici a toujours été citée pour son abondance des biens.*

Y'avait un marché noir avec la bresse en particulier, on allait chercher le beurre en bresse.

*Après, tes études ?*

Pendant la guerre, j'ai trouvé moyen d'aller à l'école à Saumur en Auxois, à Lyon et à Desnes, trois écoles, mais après tout est rentré dans l'ordre. A la rentrée suivante, j'étais à St Jean de Losne (toujours en primaire), Les enfants étaient aiguillés, soit admis en sixième, soit dirigés vers le certificat d'études.

*Et Toi ?*

Je suis allé au collège à Nogent sur Marne.

*Après tes études, tu as fait ton armée ?*

J'ai passé le concours des arts et métiers, j'ai été admis et j'ai fait les arts pas loin d'ici à Cluny. J'étais le plus jeune de France : 16 ans et demi (je voulais pas faire ça, je voulais faire médecine, mais à l'époque on

ne discutait pas). On faisait

la filière technique, j'ai passé le bac en même temps que le concours.

*Après, tu as fait ton apprentissage, tu es allé à l'armée ?*

Après les arts, je me suis spécialisé en faisant SUPELEC, car comme j'étais parmi les plus jeunes, c'était trop tôt pour rentrer dans la vie active.

*Tu t'es orienté vers l'EDF ?*

Pendant qu'on était à l'école, on a passé un contrat avec EDF, on touchait une prime mensuelle mais on s'engageait à rester à EDF pendant 5 ans. C'était relativement strict, il fallait se dégager de l'armée avant de rentrer dans la vie professionnelle.

*Alors en quelle année l'armée ?*

J'ai du rentrer à l'armée à 24 ans, en 1960, je suis sorti en 1962.

*Tu es resté sur France à l'armée ?*

Je suis parti en Allemagne, et puis après je suis revenu comme détaché militaire au CEA. (Commissariat à l'Energie Atomique).

*Et ensuite, tu as orienté ta carrière .....*

Ça s'est passé de façon très simple, à Porcheville, un beau matin on m'a dit « vous, vous partez dans le nucléaire » Content ou pas, y'avait pas de discussion possible.

J'ai fait des essais spéciaux à St Denis (EDF), et ensuite j'ai été nommé à Porcheville. On a fait une centrale prototype au fuel, qui fonctionne toujours d'ailleurs. Une grosse raffinerie a été construite à côté pour alimenter la centrale. En 1974 ça a été le crash, et ensuite il y a eu la création de centrales nucléaires.





*Ton parcours dans ces centrales nucléaires ?*

J'ai démarré à Chooz, pour me former au nucléaire, c'était une des plus anciennes qui existait en France et qui servait de «centrale école».

Ensuite j'ai été nommé comme adjoint au directeur à Tricastin, et directeur à Nogent sur Seine.

*Et ta retraite alors ? tu l'as prise en quelle année ?*

J'aurais pu continuer, mais en 1991, j'avais les annuités, et je me voyais mal enfermé dans un bureau à la Défense, alors je suis parti à 55 ans.

*Et ta relation avec Desnes ?*

La maison de famille était toute petite, elle est au carrefour Rue des Chanerons / rue du bois. Notre maison actuelle c'était des granges.

Les choses se sont faites de façon assez brutale. Comme nous avons un logement de fonction, il a fallu se reloger et trouver un point de chute. Cela a été très difficile, car Nicole a passé toute son enfance en Vendée (Nicole précise que Bernard n'aimait pas du tout la mer)...

*Et ton lien avec la municipalité ?*

Quand j'étais encore en activité, comme je savais que j'allais passer ma retraite à Desnes, j'ai été conseiller municipal.

*Et après tu as été adjoint ? tu as fait combien de mandats ?*

Je suis passé adjoint sous le mandat de M. Vauthier, puis ensuite Maire pour trois mandats.

*Il n'y avait plus de bulletin municipal, c'est toi qui a relancé ?*

Oui, pendant le deuxième mandat.

*Tu as été Maire et maintenant retraité, et tes hobbies ? Tu aimais faire du cheval ?*

Oui.

*Il paraît que tu étais un bon cavalier....*

J'ai fait pas mal de cheval.

*Tu n'as jamais eu l'envie d'avoir ton cheval ?*

Si, j'avais un cheval, en pension à Récanoz.

*Tu faisais de la raquette aussi ?*

Oui, mais on faisait surtout du ski de fond.

*C'est pas facile après avoir eu beaucoup d'activités, tu as des projets de voyages ?*

On a fait pas mal de voyages depuis nos 60 ans, quand les enfants ont été élevés, et quand on a eu un peu plus de temps.

*Et depuis que tu as passé le relais ?*

Depuis on a été tous confinés. On n'est pas parti, même pas pour voir les enfants à Paris

*Effectivement Maire ou pas Maire, toutes les activités ont été arrêtées. Et actuellement d'autres projets de voyages ?*

Pour l'instant ça paraît difficile.

*Ton image sur le Desnes d'aujourd'hui, sur les associations ?*

Heureusement qu'il y a eu les associations, c'est sur elles que repose la vie du village. C'est une réalité qu'il ne faut pas oublier. On a fait de belles choses ; le théâtre qui existe depuis longtemps et on a relancé le 14 juillet.

*Nous n'avons pas parlé de la communauté de communes.*

C'est moi qui ai créé la «Bletteranoise», avec Jean PERRAUDIN, Jean RAQUIN, puis la communauté de communes est arrivée.

*Comment vois tu le village évoluer ?*

C'est une question difficile, avec le confinement, il y a eu un coup d'arrêt, et il faut relancer les activités.





# Jes anime le village



**L**es années se suivent, les défis demeurent.

2021 n'a pas échappé aux bouleversements causés par la pandémie.

Comme la plupart des associations, nous avons été contraints, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire de modifier ou annuler plusieurs manifestations.

Cette situation qui perdure est révélatrice de l'importance au sein d'un village du bénévolat et de l'animation qui en découle.

Elle met en évidence le vide immense causé par la Covid-19 au niveau des contacts humains.

Nous ne pouvons pas changer ce qui nous arrive, mais notre regard sur le monde et son mode de fonctionnement sera

dorénavant différent à la suite de ce désastre abyssal.

Notre objectif est de relancer nos activités. En respectant les mesures sanitaires et en mettant toutes nos forces dans la motivation et l'information. L'altruisme qui nous anime est toujours bien présent.

Ainsi, nous pourrions maintenant et créer des activités novatrices, plaisantes, conviviales, restées accessibles à tous.

Je reste persuadé que nous allons continuer à aller de l'avant pour construire un avenir serein.

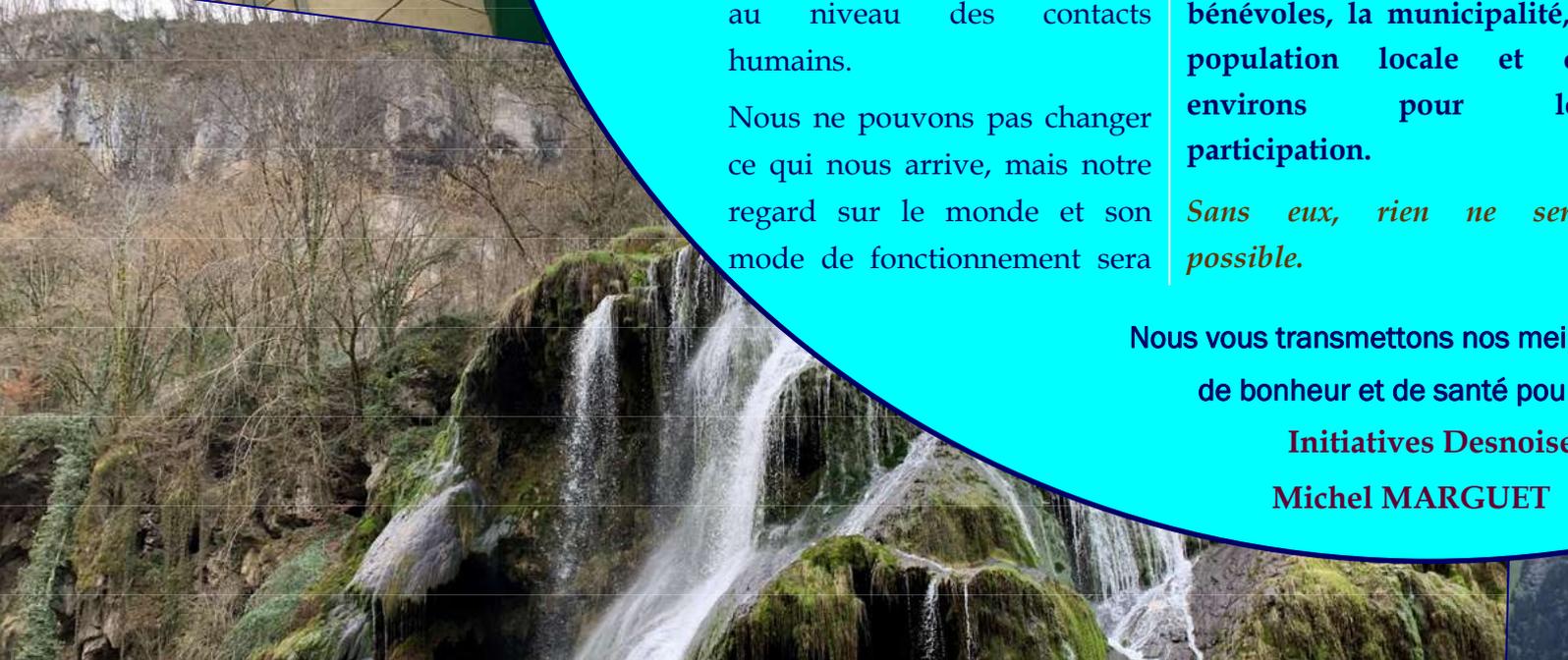
**Un grand merci à tous les bénévoles, la municipalité, la population locale et les environs pour leur participation.**

*Sans eux, rien ne serait possible.*

Nous vous transmettons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour

**Initiatives Desnoises**

**Michel MARGUET**



# ment age ...

uite  
cer  
les  
en  
ans  
on.  
est  
enir  
ces,  
ant  
ous  
de  
un

les  
la  
des  
eur

rait

leurs vœux  
r 2022  
es

***Marche familiale***  
***Randonnée pédestre***  
***Théâtre***  
***Soirée champêtre***  
***Soirée Beaujolais***  
***Vin chaud***  
***et Père Noël***

*Sous forme imagée :  
les activités maintenues  
pour la saison 2021*





La troupe théâtrale d'Initiatives Desnoises répète depuis le mois de septembre au rythme de deux séances par semaine.

Le travail et la bonne humeur sont au rendez vous afin de fournir aux amoureux du théâtre, comme à l'accoutumée un « cru » de haute qualité.

Ces quelques photos du montage de la scène et décors à la salle des fêtes de DESNES...

Nous sommes impatients de retrouver notre fidèle public ainsi que les amis du théâtre lors de la saison 2022.

Christine TISSERAND

Michel MARGUET



## Théâtre



**Samedi 29 Janvier 2022 à 20h30**  
**Dimanche 30 janvier 2022 à 14h00**  
**A la salle Saint-Martin de DESNES**

Réservations tél : 0676 22 43 56

**Deux sketches hilarants**

« Tout nettoyer à fond »

« J'ai oublié mon Soutien-gorge »

**Pièce des adultes**

« Ça décoiffe »

de Sébastien GUYOT

### La suite de la tournée à l'extérieur

BLETTERANS.	Samedi 5 février 2022 à 20h30
	Dimanche 6 février 2022 à 14h00
Réservations tél : 06 76 22 43 56	
QUINTIGNY.	Samedi 12 février 2022 à 20h30
	Samedi 19 février 2022 à 20h30
Réservations tél : 06 08 83 90 64	
COMMENAILLES.	Samedi 26 février 2022 à 20h30
Réservations tél : 03 84 44 12 39	

Venez nombreux  
et nombreuses  
encourager la  
troupe théâtrale  
de DESNES

Entrée: 7,00 €  
Gratuit jusqu'à 12 ans

En raison de la Covid 19, les représentations se font sur réservations.  
Le passe sanitaire sera contrôlé à l'entrée.

Ne pas jeter sur la voie publique  
L'abus d'alcool peut être dangereux.

LP.N.S

Ju  
ra  
.fr  
CIRQUE LITTÉRAIRE



**P**our la deuxième année consécutive, nous avons du réadapter le planning.

Cependant, les accords entre notre fédération et le ministère des sports ont permis d'élaborer des plans de reprise convenables.

Grâce à un mode de fonctionnement très souple nous avons pu effectuer 72 randonnées en 2021.

Les marches s'effectuent le jeudi et le dimanche.

### Les points forts

- Une semaine dans le Vercors.
- Une rando nocturne pour accompagner les écoles.
- Deux journées à thème à « Genève »

### Nos projets 2022

Malgré cette pandémie, nos projets sont bien présents :

- Raquette durant les mois de janvier et février.
- Une semaine à Théoule sur Mer du 2 au 7 mai .
- Un weekend en Haute Savoie fin juillet

Également des marches à thème, (toujours couplées à une rando)

Notre section de randonnée a fêté ses treize ans. Celle-ci comptabilise 50 membres issus de DESNES et des villages environnants.

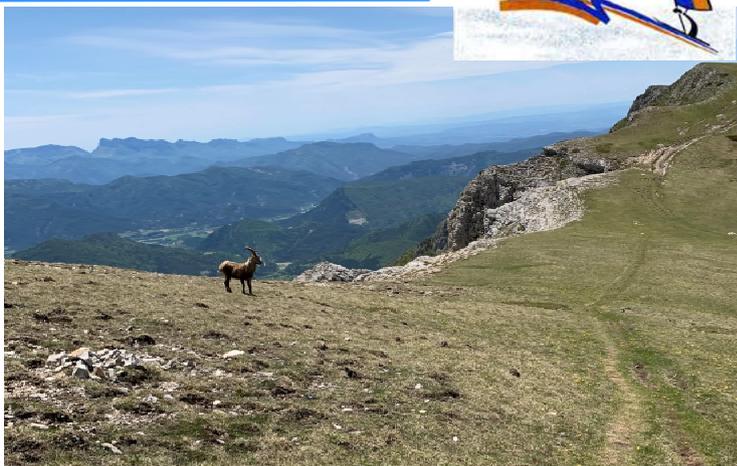
Cette pluralité intercommunale est un atout que nous cultivons et consolidons constamment.

Sachons garder comme objectifs principaux l'esprit d'équipe et la convivialité qui nous animent.

Sous forme imagée, un extrait des merveilleux paysages visités.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et participation.

**Michel MARGUET**





## La référence du service à la personne

Cette association a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. Elle apporte un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins .

Elle est la plus importante du département avec environ 45 salariées intervenant auprès de 300 prestataires.

Pour les salariées, la formation sera encore développée. Pour les nouvelles embauches en particulier, elles seront initiées à la formation continue.

Le développement du bénévolat reste une priorité surtout pour les villages de ST DIDIER – RELANS et BLETTERANS afin de renforcer l'équipe actuelle.

**Mise en place du programme MONALISA (mobilisation nationale pour la lutte contre l'isolement) :**

Ce projet sera développé sur le territoire en

partenariat avec les mairies et la Communauté de Communes Bresse Haute-Seille.

Cette année encore, la vente des rosiers et le loto n'ont pas eu lieu. Afin de faire face à la pandémie, l'objectif est la vaccination du plus grand nombre de salariés(es), de bénévoles et de bénéficiaires.

La Présidente Michèle ROBELIN et tous les membres de l'ADMR vous présentent leurs meilleurs vœux 2022, avec la fin de pandémie. Prenez soin de vous et de vos proches !

**Christiane PERREAUT**

Bénévole de votre village

Accueil :

lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

lundi, jeudi, vendredi de 13 h à 14 h

5 bis, rue Louis le Grand

39140 BLETTERANS

Tel. 03 84 85 18 15 / Fax 03 84 85 18 28

[admr24@desnes.fede39.admr.org](mailto:admr24@desnes.fede39.admr.org)

## Amicale des donneurs de sang de Bletterans

L'amicale des donneurs de sang est restée active durant cette période de pandémie, qui, nous l'espérons semble régresser. La covid 19 tant redoutée nous a fait trembler. La vaccination nous a rassurés, mais il ne faut pas oublier que ce virus est encore présent et que nous devons faire preuve de vigilance.

Pour notre association rien n'a été simple. En début d'année 2020, il n'y avait pas de masques, pas de gel hydroalcoolique, pas de vaccins. Bien sûr, il a fallu faire preuve de courage pour venir aux collectes, mais l'équipe de bénévoles a su répondre présente et les donneurs aussi.

A Bletterans, la Covid se répandait comme une traînée de poudre :

En 2019 : 1016 donneurs dont 56 primo-donneurs

En 2020 : 965 donneurs dont 42 primo-donneurs

Aux collectes de Bletterans, en 2020, 53 donneurs viennent de Bletterans,

36 d'Arlay, 34 de Villevieux, 21 de Lons le Saunier, 20 de Larnaud, 20 de Vincent Froideville, 19 de Desnes, 16 de Nance, 15 de Cosges, 14 de Ruffey sur Seille.

**A l'heure actuelle, rien ne peut remplacer le sang, un don peut sauver cinq vies. Aujourd'hui on est donneur, demain on peut devenir receveur.**

Pour prendre rendez-vous par internet : [mon-rendez-donusang.efs.santé.fr](http://mon-rendez-donusang.efs.santé.fr)

**Les co-présidents : Jean GAUDILLIERE et Gilbert ROCH**

### Dates des collectes 2022

Les jeudis

24 février - 28 avril - 25 juin

25 août - 27 octobre

22 décembre



**A**près une année 2020 fortement perturbée par le Covid-19, la saison 2021 s'est traduite par un retour à la normale. En effet, l'ouverture a pu avoir lieu en temps voulu le 3 avril ; elle a été agrémentée d'un lâcher de truites qui a connu un franc succès.

Un réempoissonnement conséquent, notamment en carpes, brochets et gardons, avait déjà été fait au cours de l'hiver. La fréquentation de l'étang a également retrouvé des couleurs tout au long de l'année, attirant petits et grands, pêcheurs confirmés ou débutants.



## Une association active

Les membres et les bénévoles de l'association se sont donné rendez-vous à plusieurs reprises pour divers travaux :

- Restauration du trop plein de l'étang à l'aide d'une mini pelle. Le trop plein, qui comme son nom l'indique, se doit de n'évacuer que les excès d'eau (par exemple, en période de fortes pluies) n'était plus étanche, et de ce fait ne jouait plus son rôle.

- Mise en place d'une nouvelle signalisation, principalement au carrefour de la route de Commenailles et de la rue des Chanérons. Le plan d'eau étant un

peu excentré du village, les panneaux "La Gaule Desnoise" permettent aux nouveaux venus de se repérer plus facilement. Chaque année, des personnes venant de communes assez éloignées ou en vacances dans la région, découvrent l'Etang Neuf.



- Nettoyage des abords venant compléter la tonte des berges et les travaux plus lourds de débroussaillage (débroussailleuse sur tracteur). Le début de l'été, particulièrement pluvieux, a prolongé de manière significative la période d'entretien et entraîné un surcroît de travail. En effet, le périmètre de l'étang ne représente pas moins de 900 m de rive !

- Arrachage des herbes aquatiques jouxtant la berge. L'objectif était de dégager un espace de pêche à proximité du bord afin d'éviter que les lignes ne s'emmêlent dans ces herbes. Ainsi les enfants ont pu s'adonner aux joies de la pêche sans problème.

Il faut rappeler que l'entretien de l'étang et de son cadre agréable n'est possible que grâce au concours de la Commune et de bénévoles qui, pour certains, n'hésitent pas à intervenir avec leur propre matériel ou à proposer gracieusement leurs prestations.

## Un cadre accueillant

D'autre part, la Communauté de communes, en raison de la proximité de la voie verte, a installé une solide et imposante table de pique-nique près de la "cabane de pêche". Les randonneurs peuvent s'y installer pour une pause repas ou tout simplement y faire une simple halte, l'emplacement étant préservé des voitures par une lignée de blocs de pierre. C'est, pour certains d'entre eux, une belle occasion de s'intéresser à notre étang communal en engageant la conversation avec les pêcheurs présents sur le site.



*En espérant qu'ils y reviendront dans un avenir proche pour une partie de pêche...*

## Philippe MURTIIN

Depuis 2021, un nouveau point de vente proposant des articles de pêche, *Dog A'Chat, 29 avenue Jean de Chalon, Bletterans*, est venu s'ajouter aux précédents :

La Maison de la Presse,  
32 Rue Louis Le Grand Bletterans  
Chez Flo et Gégé,  
79 Rue Louis Le Grand Bletterans

## Tarifs des cartes

Carte annuelle : 40€  
Carte journalière : 5€



ACCA met les petits plats dans les grands. Cette fin d'année 2021 a été riche en animations pour les chasseurs de Desnes.

Après la traditionnelle ouverture de la chasse le dimanche 12 septembre, la commune a accueilli quinze jours plus tard, deux manifestations autour du petit gibier.



Le vendredi 23 septembre se tenaient les premières rencontres culinaires autour du faisan, suivies le lendemain des festivités de la Saint-Hubert.

A cette occasion, pas moins de 11 cuisinières et cuisiniers ont mijoté leur meilleure recette avant de la présenter dans les règles de l'art à un jury de 4 professionnels et fines bouches. Un beau succès pour cette animation pleine de saveurs, où habitants de notre commune se sont prêtés au jeu et ont revêtu leur habit de chef cuisinier !



*Les rencontres Saint-Hubert sont des épreuves de chasse pratique aux petits gibiers qui s'adressent aux chasseurs possédant des chiens d'arrêt ou spaniels. Pas moins de 17 couples chasseur/chien venus de tout le département ont été jugés pour apprécier le couple formé à la chasse sur un parcours défini dans les champs de la commune.*

Le même jour, avaient lieu les portes ouvertes de l'Ecopôle. Des animations ont agrémenté la journée (présentation de chiens, tir à l'arc, ...) et un repas autour du gibier a été préparé par les chasseurs.



*Un beau week-end autour de la passion "chasse" qui a permis de rassembler les habitants de Desnes et mettre en valeur nos traditions, notre savoir-vivre au sein du monde d'aujourd'hui.*

**Céline PERNOT**



## Faisan farci au foie gras, crème aux morilles

### Ingrédients

Pour la farce

- 30g viande de veau hachée
- 30g chair à saucisse
- 20g foie gras
- 8 cl cognac
- 10g persil plat
- sel de Guérande (12g au kilo de farce)
- 1g poivre
- 2g muscade en poudre



Pour le faisan

- échalotes
- 15cl vin blanc du Jura
- 50 g de foie gras
- 5g morilles
- 25cl crème liquide
- 4 grandes tranches de pain (pour croûtons)

### Préparation

La Farce : viande de veau hachée, chair à saucisse et un peu de foie gras haché au couteau. Ajouter un peu de cognac, persil plat ciselé, sel de Guérande, poivre, muscade en poudre.

Farcir le faisan et brider solidement

Dans une cocotte, saisir le faisan dans la graisse bien chaude, juste pour raidir la peau, et mijoter un peu. Mettre dans un plat pas trop grand et enfourner en réglage rôtissoire 210° th.7.

Faire fondre 3 échalotes hachées fines dans le suc de cuisson. Ajouter ½ bouteille de blanc du Jura, 50 gr de foie gras en petits morceaux pour qu'il fonde. Saler, poivrer. Amener à ébullition 5 min et arrêter.

Arroser régulièrement dans le four avec le vin chaud. Retourner le faisan au bout d'1/2 heure et laisser cuire encore ½ heure

Sortir et réserver le faisan

Déglicer le plat avec un peu de vin chaud et remettre l'ensemble du vin et des sucs de cuisson dans la cocotte.

Faire réduire doucement

En fin de cuisson, ajouter les morilles et la crème, rectifier

Découper le faisan (le blanc en aiguillette), et remettre dans la sauce

Faire des croûtons avec beurre et huile, enlever la croute

Filtrer la sauce, couper quelques morilles dedans et en réserver quelques-unes pour la présentation.

Dans l'assiette, dresse un croûton recouvert de farce, arroser avec la sauce obtenue.

Avant de servir laisser bien tremper les morceaux de faisan dans la sauce et chauffer un petit peu

Accompagnement spaetzle ou gnocchi

## Terrine de Simone

### Ingrédients

- 1 faisan
- 300g échine de porc
- 300g de veau
- 150g de lard frais
- 150g de foie de poulet ou de veau
- 1 petite poignée de persil
- 3 ou 4 échalotes
- 1 ail
- cognac, farine, sel, poivre, muscade,
- une barde de lard

### Préparation

Désosser un faisan, mettre de côté les filets, garder un peu de peau

Passer au hachoir toutes les viandes, mélanger le tout à la main

Ajouter le persil mouliné, les échalotes et l'ail émincés, 1 cuillère à soupe de cognac, le sel, le poivre et une pincée de muscade. Saupoudrer d'une cuillère à soupe rase de farine et bien mélanger le tout.

Tapisser le fond de votre terrine d'une barde de lard, la remplir à moitié de votre préparation, disposer les filets de faisan coupés en lanière et ajouter le reste.

Bien tasser et recouvrir avec la peau du faisan

Glacer avec un peu d'alcool (marc ou cognac), poser une feuille de laurier et réserver au frais 24h

Le lendemain, passer au four au bain-marie à 180° pendant 2 h

A la sortie du four, vider l'excédent de jus de cuisson et recouvrir votre terrine de gelée

Laisser reposer 24h avant de consommer.





## Une place villageoise clôturée par une longue et belle grille

Cette clôture constitue avec la flèche du clocher une autre originalité de notre village. On n'en voit guère de semblable dans le Jura, voire même ailleurs. Nous passons souvent devant sans trop remarquer ce qui en fait la qualité. Les deux pans de mur encadrant l'entrée de la place présentent un bel appareillage de pierres semblable à celui de la façade de la mairie-école, conférant ainsi une allure majestueuse à cette allée menant à notre maison commune et rehaussant la qualité architecturale de cet édifice républicain..



La construction a été décidée et réalisée sous la Deuxième République (1848-1852). Sur le haut des piliers encadrant cette entrée sont gravées des étoiles à 5 branches, un symbole aux significations multiples, aussi bien profanes que religieuses, que l'on retrouve sur

de nombreux monuments de notre secteur.

Dans le mur de droite est encastré un baromètre, baromètre mécanique de la marque Naudet, la plus ancienne et la meilleure, que les paysans du village passaient consulter en venant livrer leur lait à la fruitière.

Cette longue clôture, avec ses 95 mètres de grille en fer (5,5 tonnes !), forme devant le porche de l'église une courbe évitant l'impression d'un alignement rigide.

La hauteur du muret a été calculée pour assurer le meilleur effet esthétique. Elle a été construite en 1881 selon les plans de



-Cyprien Rousseau, ancien élève de l'École nationale des beaux-arts, futur maire de Lons. Les travaux comprenant aussi l'assainissement de la place, l'aménagement de caniveaux et trottoirs, ont été exécutés par l'entreprise Bullio spécialisée dans les aménagements routiers. La plantation de platanes est venue agrémenter cette nouvelle place. La réception des travaux s'est faite en mars 1882, pour un coût de 10 163 francs de l'époque, soit environ 40 000 euros d'aujourd'hui.





L'aménagement de la place et sa clôture avait été décidée dès 1873.



Cet espace était précédemment occupé par le cimetière qui entourait l'église, avant d'être déplacé en 1844, et, jouxtant ce cimetière, par l'emprise du couvent des ursulines implanté à Desnes après la Révolution. Les ursulines, qui avaient déjà cédé une partie de leur terrain pour la construction de la Mairie-Ecole, avaient quitté Desnes en 1853 pour se réinstaller à Bletterans. Des bêtes venaient pâturer sur cet espace laissé plus ou moins en friche. Les gamins qui les gardaient ne les maîtrisaient pas toujours et il arrivait que des porcs, en grattant le sol, déterrent des ossements... D'où la décision d'acquérir la moitié du terrain des ursulines pour aménager dignement cet espace central et le clôturer.



Le Département venait alors d'entreprendre l'aménagement de l'axe routier menant de Bletterans à Sellières en traversant Desnes et

longeant cette future place. L'ancienne voie vers Vincent faisait un détour par les rues des Bonnots et Saint-Martin pour contourner le jardin de l'ancienne demeure du seigneur de Desnes. Le service départemental de la voirie voulait imposer une traversée du village en ligne droite en passant au ras du porche de l'église, ce qui fut contesté par la commune.

Il s'en est suivi un blocage de l'aménagement de cette route pendant plus de 10 ans. Les interventions diverses (municipalité, curé Meynier, député...), y compris auprès de l'administration centrale, se concluront par un compromis pour un tracé passant à 5 m du porche de l'église, mais obligeant néanmoins à déplacer l'ancienne croix du cimetière qui se trouvait à 6 m de la porte de l'église, croix transférée à son emplacement actuel. La rue marque ainsi une courbe devant l'église. La chaussée passe, en prenant en compte l'épaisseur de la clôture et le trottoir, à 7 m du seuil de l'église.



La place a été réaménagée en 1994, pour faciliter notamment la circulation de véhicules. Le bureau d'études préconisait initialement de faire sauter la clôture "pour ouvrir la place sur le village". Il a été heureusement décidé de la conserver et restaurer. Elle permet ainsi d'accueillir en toute sécurité les manifestations et festivités villageoises.



## Que se passe-t-il au Club nature de l'Écopôle ?

Le Club nature de l'Écopôle compte 13 membres et fourmille d'idées nouvelles pour faire connaître le site tout en le préservant.

Les actions menées en 2021 ont été les suivantes :

Observations, affûts, promenades, photos, partage de connaissances naturalistes

Petits travaux d'entretien

Noms donnés aux plans d'eau, utilisés par les naturalistes : plan d'eau du Blongios, du Grèbe, de la Tortue et des Naïades

Projet de création de silhouettes d'oiseaux

Des idées pour l'accueil des personnes âgées, entre autres !

Nous avons voulu donner la parole à 2 membres du club et habitants de notre commune pour vous le présenter. Quoi de mieux que les membres du Club pour nous en parler ! Jean-Luc et Delphine Lemaire se sont prêtés ensemble au jeu des questions réponses :



*Débroussaillage de la mare permanente pour apporter de la lumière aux tritons © C Abt*

**Pourquoi êtes-vous inscrit au Club nature de l'Écopôle ?** : C'est un très beau site, juste à côté de chez nous. Le club est composé de plusieurs personnes, où nous échangeons et participons aux activités de l'Écopôle avec la participation de l'animatrice.

**Que diriez-vous aux personnes qui hésitent à venir découvrir le Club ?** : Venez nous rejoindre, ne serait-ce déjà 2-3 fois. Vous découvrirez un bon groupe, et un site remarquable qui vaut le coup d'être découvert et observé.

**Est-ce qu'on peut venir avec un enfant ?** Oui tout à fait, ils apportent aussi une autre vision et je pense qu'ils s'émerveillent encore plus que nous.

**Est-ce que c'est payant ?** Non entièrement gratuit, et on est bénévole.

**Est-il obligatoire de venir à chaque sortie ?** Non pas du tout. Après, si on s'engage, le but est de participer le plus possible, mais on peut être pris ailleurs.



**Est-ce qu'on peut venir sur le site tout seul ? à quelles conditions ?** : Oui bien sûr. On signe une charte avec la fédération, nous avons un gilet au nom du club l'Écopôle pour nous identifier. Nous pouvons aller observer le site, la nature tout en respectant les consignes du club.

**Est-ce que le Club a un projet en cours ?** Oui même beaucoup. Mais il faut venir au Club pour les découvrir

**Existe-t-il d'autres Club nature aux alentours ?** Oui ! Le Club Vaillant, sur le site des étangs Vaillant à Chapelle Voland, pour les gens de la Bresse côté Chapelle-Voland.

*Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à nos questions !*

**Christine ABT**



## Des mini-dragons à Desnes !

**La Fédération départementale des chasseurs du Jura (FDC 39) agit pour les amphibiens sur notre commune !**

Depuis fin 2020, la FDC 39 mène un projet de restauration d'un réseau de mares sur un secteur entre l'Écopôle de Desnes et la tuilerie de la Pinodière de Commenailles (voir carte), deux sites dont elle assure la gestion. Dans ce cadre, elle a donc mobilisé les propriétaires de mares et autres plans d'eau (étangs notamment) afin d'obtenir leur autorisation pour les étudier.

Il s'agissait notamment de recenser les populations d'amphibiens (grenouilles, crapauds et autres tritons) qui se reproduisent sur chacune d'entre elle, et de comprendre pourquoi certains plans d'eau sont plus « accueillants » que d'autres. En effet, ces espèces sont sensibles à de multiples facteurs : la taille de la mare, sa profondeur, son ensoleillement, la présence de végétation aquatique, ou encore d'espèces prédatrices comme les poissons, etc.

Ces inventaires, réalisés sur plus de quarante points d'eau (dont une quinzaine sur la commune) ont permis de découvrir au moins 9 espèces différentes, dont certaines particulièrement intéressantes. C'est ainsi qu'une des mares de Desnes abrite une importante population de Tritons crêtés, la plus grande et la plus exigeante de nos espèces de triton.

Ces « dragons miniatures » sont rarement connus du grand public, à cause de leur mode de vie principalement nocturne. Comme tous les batraciens, ils vivent la majorité de l'année en-dehors de l'eau (dans une prairie, un petit bois, etc.), ne venant dans les mares que pour s'y reproduire, de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été.



Figure 1 : Triton crêté desnois, juste avant son relâcher © G. Laurent  
Attention, le Triton crêté est protégé, sa capture est réglementée. Contentez-vous de l'observer si vous en voyez un !

### Et maintenant, place aux travaux !

Tous ces inventaires ont permis de définir des mesures à prendre pour favoriser ces petits animaux : curer des mares, reprofiler leurs berges, en créer de nouvelles... Mais aussi planter des haies, pour leur permettre de se déplacer plus facilement d'une mare à une autre !

C'est l'objet de la deuxième phase de ce projet : convaincre les propriétaires de réaliser ces travaux (entièrement financés !), et ainsi permettre de préserver notre biodiversité de plus en plus menacée... pour qu'à l'avenir, nos enfants et petits-enfants puissent encore s'émerveiller de la présence de dragons, à quelques pas de chez eux...

Gautier LAURENT et Pauline ROGER, FDC 39

Sources : IGN (Ortho 2017), FDC39  
Réalisation : SIG, FDC39 (GL), 10/2021

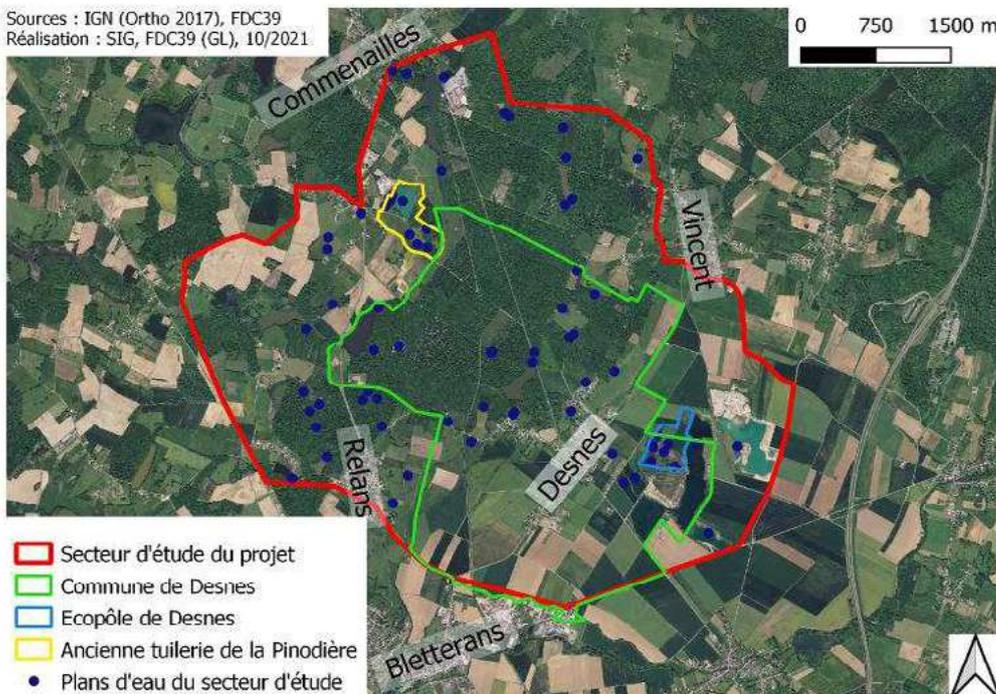


Figure 2 : La FDC 39 remercie les financeurs du projet



# PARCOURS DE CITOYENNETÉ

## 3 étapes obligatoires

1

**L'enseignement  
de défense**  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

2

**Le recensement  
à 16 ans en mairie**

3

**La Journée  
Défense  
et Citoyenneté**  
([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

*La JDC est une étape clé,  
à ne pas manquer !*

Ministère des armées - SGA/COM 2019

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

La communauté de communes Bresse Haute Seille vous présente son nouveau service :

## PORTAGE À DOMICILE LA MEDIATHÈQUE VIENT À VOUS !



Vous aimez lire des livres ? Des magazines ?  
Ecouter de la musique ?

Mais vous ne pouvez pas vous déplacer ?



Des porteurs sont à votre service pour vous les déposer !



Vous souhaitez en bénéficier ?

Trois options s'offrent à vous :

- Contacter votre mairie
- Contacter l'accueil de la communauté de communes au 03 84 44 46 80
- Contacter votre site médiathèque le plus proche



Discuter avec les médiathécaires de vos goûts : elles vous préparent ensuite une sélection et la transmettent aux porteurs qui vous livreront !





## Nouvelle fréquence de collecte du bac gris

Une équipe du sictom avait contrôlé en octobre dernier la qualité du tri des bacs bleus de notre commune. Chacune de nos poubelles a été vérifiée dans un but uniquement pédagogique et les résultats reçus dernièrement sont plutôt bons et en évolution favorable. La qualité est présente à hauteur de 80,57% contre 77% en 2014, cependant en dessous de la moyenne de notre territoire qui se situe à 85%. Nous possédons encore des marges de progression en évitant absolument de jeter dans le bac bleu au

profit du gris : les masques, les mouchoirs et essuie-tout usagés, le polystyrène non alimentaire ainsi que le textile (bac le Relais).

Depuis l'été dernier nous avons bénéficié d'une large communication sur la mise en place de la collecte insitative avec une réorganisation du ramassage de nos déchets.

Désormais les bacs bleus et gris seront ramassés tous les 15 jours le lundi matin dès le 24 janvier 2022 comme l'indique le calendrier annuel page 33.

## Mais comment ont-ils fait ?

Pour obtenir ce résultat, les usagers ont utilisé plusieurs outils simples :

- Ils ont composté les déchets végétaux (légumes, épluchures) : On estime à environ 30 kg par an le poids des ordures ménagères sorties du bac gris par la pratique du compostage. Le SICTOM a enregistré de ce fait une forte augmentation de la vente de ses composteurs subventionnés.
- Ils ont mieux trié dans le bac bleu/jaune ou dans les bacs collectifs de verre et ont mieux utilisé les déchetteries.
- Ils ont limité le gaspillage alimentaire



Selon les communes, chaque usager a diminué de **33 kg à 70 kg par an**

**En conclusion...c'est possible !**

## Comment vont évoluer les tarifs ?

Les tarifs de la redevance et de la taxe sur ECLA seront revus à la baisse sur les secteurs concernés afin de tenir compte de la diminution des frais de collecte. Cette baisse ne concerne que la part de la collecte du bac gris qui représente moins de 30% du coût du service global aux usagers. Lorsque vous payez votre redevance ou votre taxe (sur ECLA), vous payez en effet, la collecte des ordures ménagères et des recyclables, le coût du tri et du traitement des déchets, mais aussi le service des déchetteries, la communication et le contrôle des bacs, ainsi que les frais généraux.



Le Comité Syndical du SICTOM votera comme chaque année les tarifs pour l'année suivante en novembre.

## Des questions ?

Le SICTOM organise plusieurs réunions d'information auxquelles vous serez invités par courrier. Si vous pensez que vous rencontrerez des difficultés à contenir la quantité de déchets 15 jours dans votre bac (garde d'enfants, nombreuses couches jetables, matériel médical de maintien à domicile), **le SICTOM vous accompagne pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.**

Les services du SICTOM restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour des commandes de composteur par mail : [prevention@sictomlons.fr](mailto:prevention@sictomlons.fr)

Et retrouvez l'actualité du SICTOM sur leur site internet :

<https://sictomlons.letri.com/> ou sur Facebook : [Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier](https://www.facebook.com/Sictom-de-la-zone-de-Lons-Le-Saunier)

## DESNES, NANCE, QUINTIGNY

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri
1 S <b>Nouvel An</b>	1 Ma	1 Ma	1 V	17 1 D <b>Fête du travail</b>	1 Me
2 D	2 Me	2 Me	2 S	2 L <b>Matin Matin</b>	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 Ma	3 V
4 Ma <b>Maintien du rythme et des jours de collecte 2021</b>	4 V	4 V	4 L <b>Matin Matin</b>	4 Me	4 S
5 Me	5 S	5 S	5 Ma	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 Me	6 V	6 L <b>Pentecôte</b>
7 V	7 L <b>Matin Matin</b>	7 L <b>Matin Matin</b>	7 J	7 S	7 Ma
8 S	8 Ma	8 Ma	8 V	8 D <b>Armistice 1945</b>	8 Me
9 D	9 Me	9 Me	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 Ma	10 V
11 Ma <b>Maintien du rythme et des jours de collecte 2021</b>	11 V	11 V	11 L	11 Me	11 S
12 Me	12 S	12 S	12 Ma	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 Me	13 V	13 L <b>Matin Matin</b>
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 Ma
15 S	15 Ma	15 Ma	15 V	15 D	15 Me
16 D	16 Me	16 Me	16 S <b>Matin Matin</b>	16 L <b>Matin Matin</b>	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D <b>Matin Matin</b>	17 Ma	17 V
18 Ma <b>Maintien du rythme et des jours de collecte 2021</b>	18 V	18 V	18 L <b>Matin Matin</b>	18 Me	18 S
19 Me	19 S	19 S	19 Ma	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 Me	20 V	20 L
21 V	21 L <b>Matin Matin</b>	21 L <b>Matin Matin</b>	21 J	21 S	21 Ma
22 S	22 Ma	22 Ma	22 V	22 D	22 Me
23 D	23 Me	23 Me	23 S	23 L	23 J
24 L <b>Matin Matin</b>	24 J	24 J	24 D	24 Ma	24 V
25 Ma	25 V	25 V	25 L	25 Me	25 S
26 Me	26 S	26 S	26 Ma	26 J <b>Ascension</b>	26 D
27 J	27 D	27 D	27 Me	27 V	27 L <b>Matin Matin</b>
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 Ma
29 S	29 Ma	29 Ma	29 V	29 D	29 Me
30 D	30 Me	30 Me	30 S	30 L <b>Matin Matin</b>	30 J
31 L	31 J	31 J	31 S	31 Ma	

Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri	Bac Gris Bac de Tri
1 V	1 L	1 J	1 S	1 Ma <b>Toussaint</b>	1 J
2 S	2 Ma	2 V	2 D	2 Me	2 V
3 D	3 Me	3 S	3 L <b>Matin Matin</b>	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 Ma	4 V	4 D
5 Ma	5 V	5 L <b>Matin Matin</b>	5 Me	5 S	5 L
6 Me	6 S	6 Ma	6 J	6 D	6 Ma
7 J	7 D	7 Me	7 V	7 L	7 Me
8 V	8 L <b>Matin Matin</b>	8 J	8 S	8 Ma	8 J
9 S	9 Ma	9 V	9 D	9 Me	9 V
10 D	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L <b>Matin Matin</b>	11 J	11 D	11 Ma	11 V <b>Armistice 1918</b>	11 D
12 Ma	12 V	12 L	12 Me	12 S	12 L <b>Matin Matin</b>
13 Me	13 S	13 Ma	13 J	13 D	13 Ma
14 J <b>Fête nationale</b>	14 D	14 Me	14 V	14 L <b>Matin Matin</b>	14 Me
15 V	15 L <b>Assomption</b>	15 J	15 S	15 Ma	15 J
16 S	16 Ma	16 V	16 D	16 Me	16 V
17 D	17 Me	17 S	17 L <b>Matin Matin</b>	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 Ma	18 V	18 D
19 Ma	19 V	19 L <b>Matin Matin</b>	19 Me	19 S	19 L
20 Me	20 S	20 Ma	20 J	20 D	20 Ma
21 J	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 Me
22 V	22 L <b>Matin Matin</b>	22 J	22 S	22 Ma	22 J
23 S	23 Ma	23 V	23 D	23 Me	23 V
24 D	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L <b>Matin Matin</b>	25 J	25 D	25 Ma	25 V	25 D <b>Noël</b>
26 Ma	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L <b>Matin Matin</b>
27 Me	27 S	27 Ma	27 J	27 D	27 Ma
28 J	28 D	28 Me	28 V	28 L <b>Matin Matin</b>	28 Me
29 V	29 L	29 J	29 S	29 Ma	29 J
30 S	30 Ma	30 V	30 D	30 Me	30 V
31 D	31 Me		31 L <b>Matin Matin</b>		31 S

### Remarques :

- Les bacs doivent être sortis avant 5h pour une collecte en matinée et avant midi pour une collecte d'après-midi.
- Si votre bac n'a pas été collecté (neige, panne de camion, erreur de collecte), merci de laisser votre bac sorti en cas de rattrapage.

⚠️ ⬆️ ⬆️ ⬆️ : Collecte de rattrapage du jour férié.



## Une Loi sur le patrimoine sensoriel des campagnes

Loi adoptée à l'unanimité et dans les termes identiques par le Sénat et l'Assemblée Nationale le 29 janvier 2021.

L'objectif de cette loi est de donner aux Juges une base juridique pour traiter les dossiers concernant les conflits de voisinage dans les campagnes par exemple de personnes qui se plaignent du bruit du coq ou de machines agricoles, de l'odeur du lisier ou du moût de raisin... et au-delà des juges, ce sont aussi les Préfets et les Maires qui pourront s'en servir dans leurs rôles de médiateurs.

La loi introduit dans le code de l'environnement « les sons et odeurs » comme caractéristiques des espaces naturels. Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la Nation, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité.

La sociologie des campagnes c'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies, il y a 70 ans la presque totalité des habitants était composée de paysans. Aujourd'hui les territoires ruraux occupent toujours 80 % de la surface du pays, mais il n'y a plus que 4 % d'agriculteurs. Aujourd'hui la ruralité est changeante et multiforme : vous pouvez trouver un jeune habitant qui a sa petite auto-entreprise dans le numérique travaillant chez lui jusqu'à 4 heures du matin, quand son voisin agriculteur démarre sa salle de traite à 6 heures. Ce sont là les sources de conflits.

Par ailleurs, la loi ne permettra pas à n'importe qui de faire n'importe quoi puisque la limite restera « la volonté de nuire ». Elle n'empêche donc pas une action en justice contre un trouble anormal du voisinage, cette dernière notion devant être inscrite dans le Code Civil et codifiée par le gouvernement et la Chancellerie dans le cadre de la réforme en cours du régime de la responsabilité civile.



*Christian ROSSIGNOL*

## Des espaces verts un peu plus enherbés ?

Certaines collectivités ont débuté une expérience sur la gestion de leurs espaces verts en laissant la nature reprendre ses droits tout en maîtrisant pour préserver et favoriser la biodiversité.

Le changement climatique bien installé à présent, la suppression des insecticides et herbicides depuis 2019 nous obligent à repenser l'entretien et le nettoyage de certains espaces végétalisés y compris notre cimetière.

Est ce une obligation pour nos yeux d'avoir une herbe rase à l'image d'un terrain de golf ?

La beauté reste subjective car cette notion dépend des goûts et des critères de chacun.

Est ce qu'une plante est sale en soi ? Un sac en plastique ou une canette « oui » mais pas un végétal.

Avec une météo très humide, le temps consacré par les employés de la commune à la tonte de l'herbe et l'entretien fut conséquent en 2021.

Dans un but de mieux rationaliser les coûts, des solutions existent avec la plantation de prairies fleuries sur des surfaces déterminées, et concernant le cimetière, les espaces inter-tombe devront être dès 2022 entretenus par le concessionnaire lui-même, les allées et le pourtour étant réservés aux agents communaux.

L'entretien des espaces verts reste l'affaire de tous, ainsi nous remercions vivement les habitants qui prennent régulièrement un peu de leur temps pour passer la tondeuse et désherber l'espace communal devant leur propriété.

*Christian ROSSIGNOL*





## Mairie :

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h à 19h

Vendredi : 14h à 19h

Tél. : 03 84 85 02 07

mairie.desnes@free.fr



## Tarifs de location de la salle des fêtes

Les tarifs suivants comprennent l'utilisation de la salle et la location de la vaisselle pour 90 personnes. Le locataire devra vider les poubelles, effectuer le balayage COMPLET de l'ensemble des pièces : cuisine dont plans de travail, évier... grande salle, petite salle, hall, sanitaires. La somme de 60,00 Euros sera demandée pour le nettoyage des sols effectué par un de ses agents.

### Location de la salle des fêtes par les habitants de DESNES

1 journée en semaine de 9h00 à 9h00 le lendemain		Week-end : 1 journée ou tout le week-end dès 18h00 le vendredi soir jusqu'au dimanche soir	
Location	Nettoyage	Location	Nettoyage
80,00 Euros	60,00 Euros	170,00 Euros	60,00 Euros
<b>Total</b>	<b>140,00 Euros</b>	<b>Total</b>	<b>230,00 Euros</b>

### Associations de DESNES

**Pour les réunions** : la location est gratuite

**Pour les manifestations :**

- pour l'utilisation de la petite salle : un forfait de 10 €
- pour l'utilisation de la grande salle : forfait de 25 € pour les deux premières utilisations de l'année
- pour les utilisations suivantes de la grande salle : 115 € (avec ou sans vaisselle)

### Location de la salle des fêtes par des personnes extérieures à la Commune

1 journée en semaine de 9h00 à 9h00 le lendemain		Week-end : 1 journée ou tout le week-end dès 18h00 le vendredi soir jusqu'au dimanche soir	
Location	Nettoyage	Location	Nettoyage
130,00 Euros	60,00 Euros	300,00 Euros	60,00 Euros
<b>Total</b>	<b>190,00 Euros</b>	<b>Total</b>	<b>360,00 Euros</b>

### Pièces à fournir, modalités :

- Chèque de caution de 250 € et une attestation responsabilité civile.
- Au moment de la réservation un acompte correspondant à la moitié de la location sera sollicité.
- Toute location doit être effectuée par une personne majeure.
- La salle Saint Martin permet d'accueillir 100 personnes

# Sommaire & Agenda



●	<b>Le mot du Maire</b>	Pages 2 - 3
●	<b>Nos finances</b>	Pages 4 - 5
●	<b>Travaux et projets</b>	Pages 6 - 7
●	<b>Cérémonies officielles</b>	Page 8
●	<b>Elections</b>	Page 8
●	<b>Etat civil</b>	Page 9
●	<b>Marie – Odile CAGNE</b>	Page 10
●	<b>C.C.A.S.</b>	Page 11
●	<b>Nos écoles</b>	Pages 12 - 13
●	<b>Elèves au fil du temps</b>	Page 14
●	<b>Animations de la Commune</b>	Page 15
●	<b>Portrait</b>	Pages 16 - 17
●	<b>Nos associations</b>	Pages 18 - 25
●	<b>Patrimoine</b>	Pages 26 - 27
●	<b>Côté nature</b>	Pages 28 - 29
●	<b>Infos pratiques</b>	Pages 30 - 31
●	<b>SICTOM</b>	Pages 32- 33
●	<b>In formations</b>	Pages 34 - 35
●	<b>Sommaire – Agenda</b>	Page 36



Bulletin édité par la Commune de DESNES

**Directeur et responsable de la publication :**

Fabrice GRIMAUT, Maire

**Textes et crédits photographiques :**

Commission de la communication de la Mairie de DESNES

Bernard GIRARD, Albert WOLFF, Cindy ROZAIN.  
Associations locales.

**Création et mise en page :**

Commission de la communication de la  
Mairie de DESNES

Dépôt légal : janvier 2022



## Agenda 2022

Manifestations	Lieux	Dates	Organisateurs
<b>Théâtre</b>	DESNES Salle des fêtes	Samedi 29 janvier Dimanche 30 janvier	Initiatives Desnoises
<b>Marché des petits producteurs</b>	DESNES	Courant juin	Municipalité
<b>Soirée champêtre</b>	DESNES	Samedi 2 juillet	Initiatives Desnoises
<b>Soirée Beaujolais nouveau</b>	DESNES Salle des fêtes	Samedi 26 novembre	Initiatives Desnoises